



MAIRE: MARTIN SAINDON - FINANCES-VITALISATION-DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE-PERSONNEL

Disponible sur rendez-vous et par courriel : maire@dixville.ca

CONSEILLERS:

TOMMY LACOSTE
FRANCIS CLOUTIER
PIERRE PAQUETTE
ROGER HEATH
MARIO TREMBLAY
FRANCOISE BOUCHARD

LOISIRS-PARC-CULTURE-TOURISME-PERSONNEL
TRANSPORT — ENVIRONNEMENT-SECTEUR RURAL-PERSONNEL
MAIRE SUPPLÉANT — SANTÉ ET BIEN-ÊTRE-FAMILLE
VOIRIE — AQUEDUC ET ÉGOUT ET ASSAINISSEMENT
INCENDIE, MESURES D'URGENCE-SÉCURITÉ CIVILE
COLLECTE-VIDANGE-ENFOUISSEMENT

Sylvain Benoit
France Lafaille
Thomas Lepitre
Nicolas Plourde par intérim

Directeur général et Secrétaire-trésorier
Adjointe administrative
Inspecteur municipal (571-2323)
Inspecteur en bâtiment et en environnement (lundi 9h00 à 12h00)
prendre rendez-vous de préférence

Gérald Garneau

Permis feu 819-849-6177

251, chemin Parker, Dixville Qc J0B 1P0

Téléphone : 819-849-3037
Télécopie : 819-849-9520

Messagerie :

bureaumunicipal@dixville.ca
secretariat@dixville.ca
voirie@dixville.ca
permis@mrcdecoaticook.qc.ca
Visitez notre site web :
www.dixville.ca

Heures d'ouverture:

8h00 à 12h00 / 13h00 à 16h30
lundi au jeudi



251, chemin Parker
Dixville Qc J0B 1P0



Le Palabre, édition novembre 2016

RAPPORT DU MAIRE

Quelques mots sur nos réalisations de cette année :



Les réalisations les plus marquantes furent la réfection du rang 3 au-delà des 145 000 \$. Le battage médiatique du dossier ferroviaire nous aura permis d'économiser 54 000 \$. Ce surplus fut injecté dans notre réseau routier. La création d'un parc de BMX pour nos ados avec leur assistance, la plantation d'arbres au parc et sur les terrains de l'école avec les aînés et les élèves de l'école.

La porte ouverte de février fut le moment propice pour annoncer l'association de Dixville avec la ville de Victoriaville dans le cadre du projet Dixville habitation durable. Durant cette journée, deux terrains furent vendus dans le futur quartier. La visibilité de Dixville est toujours aussi bonne, l'avènement de nouveaux arrivants est constant. Nous le constatons par le nombre de mutations que nous enregistrons chaque mois. Finalement, le clou c'est sans doute l'ouverture tant attendue de la Coopérative de solidarité avec la visite de Boucar Diouf qui est venu offrir une prestation afin de remettre tous les bénéfices à la Coopérative de solidarité. Et c'est sans compter le retour de la Petite séduction. Et pour conclure, l'acquisition d'un nouveau camion pour les travaux publics, et l'édification d'une nouvelle enseigne à l'entrée du village avec les nouvelles couleurs que s'est dotée notre village.

Nos projets 2017 :

Il s'agit de la dernière année avant l'élection de novembre 2017. Ce sera une année, de consolidation des dossiers non complétés. Il y aura l'amorce au printemps du nouveau quartier. Le dossier ferroviaire doit trouver une issue favorable ainsi que celui de l'aménagement et de l'occupation du territoire. La réfection du secteur rural doit se poursuivre, d'autres investissements majeurs en infrastructures seront aussi réalisés en 2017 avec l'assistance de la taxe d'accise. Un petit parc sera érigé aux abords de la rivière Coaticook avec bancs et tables afin que tous puissent profiter de ce bel endroit près du dépôt municipal.

Votre maire, Martin Saindon

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES, COMMERCE ET AGRICULTEURS

ENTRETIEN DES PONCEAUX ET FOSSÉS

La municipalité désire informer la population qu'il est de leur devoir et de leur responsabilité d'entretenir les ponceaux d'entrée qui pourraient se situer en bordure de leur terrain.

Une entrée mal entretenue peut endommager la chaussée et augmenter les risques de collisions routières. Ainsi, pour le bien de tous, le propriétaire d'un terrain situé le long d'une route doit maintenir son entrée en bon état et s'assurer que le fossé est libre de tout obstacle pouvant nuire à l'écoulement des eaux de surface. Il en va de même des fossés en bordure de la route, lesquels jouent un rôle de premier plan quant à la conservation de cette dernière. En effet, les fossés favorisent l'écoulement des eaux de drainage de la route, ce qui évite l'affaissement des fondations de la chaussée. C'est pourquoi **Le propriétaire doit maintenir le fossé longeant sa propriété en bon état et exempt de toute obstruction. Il ne peut aussi**, par exemple, le remplir de terre, ni y jeter des feuilles mortes ou des résidus de tonte de gazon. De même, en hiver, **il ne peut** y déverser de la neige, pas plus que sur la chaussée ou ailleurs dans l'emprise du chemin.

Agriculteurs, nous vous demandons donc de faire votre possible afin de pratiquer des méthodes de culture qui favorisent le maintien des fossés afin d'éviter que ceux-ci ne se remplissent prématurément. Un petit espace de végétation entre le fossé et le champ prolongerait la durée de vie du fossé.

Nous comptons sur votre collaboration.



Dans ce numéro

- Rapport du maire
- Réalisations 2017
- Orientations 2017
- Derniers états financiers
- Offre d'emploi magasin général
- Offre d'emploi-inspecteur en bâtiment et environnement
- Entretien ponceaux

En annexe :

- Fête de la famille
- Message COOP
- Mot directrice école
- Ressourcerie-rabais

LES DERNIERS ÉTATS FINANCIERS

Le rapport financier consolidé au 31 décembre 2015 englobe les organismes municipaux qui sont sous le contrôle de la municipalité, plus spécifiquement la « Régie de protection des incendies de la région de Coaticook » et la « Régie inter municipale de gestion de déchets de Coaticook ».

L'état consolidé des activités financières de fonctionnement indique que la municipalité de Dixville a terminé l'exercice 2015 avec des revenus de fonctionnement de 1,394,887 \$, des investissements de 50,000 \$, des charges de 1,176,430 \$ pour clôturer l'année avec un excédent de fonctionnement de l'exercice de 145,928 \$.

D'après le vérificateur, les états financiers présentent fidèlement la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2015, ainsi que le résultat de ses opérations pour l'exercice. Le programme triennal d'immobilisation de la municipalité se résume comme suit :

2015 : 150,000 \$ 2016: 40,000 \$ 2017 : 40,000 \$

Contrats de 25,000 \$ et plus accordés (coût net) en 2016 :

Roger Martineau (déneigement)	125,947 \$
Stanley & Danny Taylor Transport Inc.	28,683 \$
Transport Marcel Morin	99,052 \$

Dépenses de 25,000 \$ et plus (au 31 octobre 2016) :

Aquatech	30,531 \$
Maurais Automobiles Ltée	33,909 \$
Sûreté du Québec	62,199 \$
MRC de Coaticook (Quote-part)	96,951 \$
Transport Marcel Morin	71,726 \$

RÉMUNÉRATION DES ÉLU(E)S 2016

SALAIRE ET ALLOCATION :

Maire : 9,103 \$ (municipalité)

(MRC Coaticook) 4,925 \$ (2015)

Maire

Conseille(ere)s : 3,034 \$



Le Magasin général de Dixville

Serveur / Serveuse demandé

Temps partiel de soir et de fin de semaine

Faire parvenir vos CV à l'adresse courriel : mafadad@hotmail.com

ou à l'adresse suivante : Bureau municipal de Dixville, 251 Ch Parker, Dixville, Québec JoB 1Po

Au plus tard le 17 novembre 2016



OFFRE D'EMPLOI

INSPECTEUR(TRICE) EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT

Les municipalités de Saint-Herménégilde et de Dixville, dans la MRC de Coaticook, sont à la recherche d'une personne pour combler le poste d'inspecteur(trice) en bâtiment et environnement.

RESPONSABILITÉS

Sous la supervision des directeurs généraux des deux(2) municipalités, la personne recherchée verra à l'application des lois et règlements qui sont adoptés par les conseils municipaux. Elle devra entre autres :

- Recevoir et analyser les différents projets des citoyens et des promoteurs qui nécessitent l'obtention d'une autorisation municipale, notamment quant à la construction, au zonage, au lotissement et à l'environnement;
- Procéder à l'émission des permis et certificats d'autorisation en conformité aux règlements applicables et en faire le suivi;
- Répondre aux demandes d'informations;
- Effectuer des inspections;
- Rédiger des avis et rapports, de même que participer à la rédaction de projets de règlements;
- Traiter les plaintes qui concernent le respect des règlements d'urbanisme;
- Agir comme personne-ressource lors des consultations publiques et de réunions d'information concernant des dossiers relatifs à l'urbanisme, notamment en jouant le rôle de secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme;
- Effectuer toute autre tâche connexe.

EXIGENCES

La personne recherchée devra répondre aux exigences suivantes :

- Détenir un diplôme d'études collégiales ou universitaires dans le domaine de l'inspection en bâtiment, de l'aménagement du territoire, de l'environnement ou tout autre domaine connexe ou équivalent;
- Posséder une bonne connaissance de la réglementation d'urbanisme découlant de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et de la Loi sur les compétences municipales, de la Loi sur la qualité de l'environnement et des règlements en découlant, ainsi que de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles;
- Posséder une bonne connaissance du Code de construction du Québec;
- Posséder une expérience pertinente dans le domaine municipal est un atout;
- Posséder des aptitudes et habiletés à l'égard de standard élevé en matière de service à la clientèle;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes : Maîtrise de soi, entente, sens de la communication et de l'organisation, autonomie et dynamisme, capacité de travailler sous pression et habileté dans la résolution de situations conflictuelles;
- Posséder un permis de conduire valide, un véhicule automobile et pouvoir l'utiliser dans le cadre du travail;
- Avoir une bonne maîtrise du français écrit, ainsi qu'une connaissance de base de l'anglais parlé.

CONDITIONS

Il s'agit d'un poste temps plein de 35 heures par semaine réparti entre les deux municipalités, à raison de deux(2) jours par semaine à Dixville et de trois(3) jours par semaine à Saint-Herménégilde. La rémunération ainsi que les conditions de travail seront établies en fonction des politiques des conditions de travail des deux municipalités.

Toute personne intéressée par cet emploi doit faire parvenir son curriculum vitae au plus tard **mercredi le 30 novembre 2016 à 16h** à l'attention de M. Sylvain Benoit, Directeur général de la Municipalité de Dixville. Les candidatures pourront être acheminées par courrier au 251, chemin Parker, Dixville, JOB 1PO ou par courrier électronique à bureaumunicipal@dixville.ca.

Seules les personnes sélectionnées pour les entrevues seront contactées.